

AVIS N° 002-2019 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

**Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2019, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026 » pour un montant global net d'impôt de **18 633 333 333 FCFA** (Dix Huit Milliards Six Cent Trente Trois Millions Trois Cent Trente Trois Mille Trois Cent Trente Trois FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34.

Fait à Abidjan, le 11 janvier 2019

Le Directeur Général


Central * DC / BR * Banque de Règlement
DC / BR
18 Av. J. Anoma
BP 3802 ABIDJAN 01
Tél. 20.32.66.85
Fax. 20.32.66.84
Plateau - ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Dr Edoh Kossi AMENOUNVE